

PROCES VERBAL AGO DU 23/06/2023

ASSOCIATION **CAP**
BIEN-ETRE

11 RUE DES ROSIERS
67120 DUTTLENHEIM



DATE :

23/06/2023

HEURE :

19H00

PRESIDENT :

Jean Louis TESTEVIDE

EN PRÉSENCE DE

25 membres (voir feuille d'émargement)

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le PV 2022/2023 est approuvé à l'unanimité

PRÉAMBULE

Ce vendredi 23 juin 2023, les membres de l'association CAP BIEN-ETRE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'école primaire dans la salle du Périscolaire.

Il a été établi une feuille d'émargement par les membres présents. Celle-ci figure en annexe au présent Procès-Verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr Jean-Louis TESTEVIDE, président de l'Association, assisté par Mme Annie STEINMETZ, secrétaire.

La présence de cinq membres disposant d'une voix délibérative a donc permis à l'Assemblée de délibérer valablement, conformément à l'article 9 des statuts.

Le Maire, Mr Alexandre DENISTY et l'Adjoint aux Associations, Mr Christian METZGER, nous ont honorés de leur présence.

ORDRE DU JOUR

Rappelé par le Président, l'Ordre du Jour était le suivant :

- Vérification des pouvoirs,
- Accueil du Président,
- Lecture et adoption du PV de l'AG de l'année 2022/2023,
- Mot du Maire ou de son Adjoint,
- Bilan financier 2022/2023 + Vote,
- Rapport des réviseurs aux comptes,
- Vote du budget prévisionnel 2023/2024 + Vote,
- Rapport d'activité 2022/2023,
- Points divers,
- Fin de l'AG
- Verre de l'amitié

ACCUEIL

Le Président et la Secrétaire vérifient la présence des membres du bureau et font circuler la feuille de présence. Après un petit mot de bienvenue du Président, la lecture du PV de l'an passé est faite d'abord par Annie Steinmetz relayée par Jean-Louis Testevuide, l'émotion l'ayant submergée en cours de lecture. Elle s'en est excusée humblement. Le PV 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER ET VOTE DU BUDGET

Il a été fait lecture par Mme Cathie HUBER, Trésorière, du bilan financier arrêté au 15/06/2023.

DEPENSES :

CHARGES..... 8 579,96 €
ACHAT..... 645,31 €
TOTAL CHARGES..... 9 225,27 €

RECETTES :

PRODUITS.....10 987,66 €
Dont la subvention de la commune de **429,00 €**

Le livret bleu se monte au 15/06/2023 à **7 070,22 €**

Le compte courant au 15/06/2023 est créditeur de **1 762,39 €**

Le rapport financier 2022/2023 est adopté à l'unanimité.

La trésorière nous fait ensuite lecture du Budget prévisionnel pour l'année 2023/2024.

BUDGET CHARGES :

Défraiements coachs..... 6 000,00 €
Assurance sport pour tous..... 2 450,00 €
Assurance salle de sport..... 285,36 €
Charges..... 8 735,36 €

BUDGET ACHATS :

Matériel..... 600,00 €
Frais divers..... 650,00 €
Don Téléthon..... 100,00 €
Achats.....1 350.00 €

Total Budget charges prévisibles..... 10 085,36 €

BUDGET PRODUITS PREVISIBLES :

Cotisations membres..... 10 085,36 €

Subvention Commune..... 429,00 €

TOTAL PRODUITS..... 10 829.00 €

Le Budget prévisionnel 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

Les Réviseurs aux Comptes attestent de la bonne gestion et tenue des comptes et donnent quitus à la Trésorière.

RAPPORT D'ACTIVITE

- L'Association a participé sur invitation de la Commune à la journée des artisans sur la place de la Mairie. Le résultat à été décevant pour nous, le froid ayant perturbé le déroulement de cette journée.
- Lisa, la coach de l'Equipe Senior a organisé une course d'orientation sur le parcours de santé. Les participants ont joué le jeu et tout le monde est reparti satisfait après une petite dégustation.
- Comme tous les ans, les équipes de Christine et Astrid ont organisé des soirées à thèmes et plusieurs soirées dégustatives.
- Christine a pris sous son aile un jeune stagiaire qui préparait son diplôme. Celui-ci (Mr Xavier PRILLIEUX) a passé son examen avec brio. Il était apprécié par toutes les sportives. Bonne chance à lui.
- Un nouveau stagiaire viendra en automne, ce sera Lisa qui le chapeautera, il prépare un examen pour « séniors ». Bienvenue à lui.
- Une petite équipe a participé au concours inter-Sociétés organisé par le Club de Pétanque.

POINTS DIVERS

Un courrier d'un membre du Comité a rappelé au Président que le nom des Réviseurs aux Comptes n'était pas stipulé, il s'agit de :

Mr Robert MEIDINGER

Mme Adeline KELHETTER

Nous nous excusons de cet oubli. Ils ont effectué leur tâche le mercredi 21 juin sur convocation de la Trésorière.

En ce qui concerne les Réviseurs aux Comptes, il sera indispensable de procéder à un vote afin de remplacer au moins un des deux en place.

Avis aux amatrices et amateurs.

Lisa s'est proposée de faire paraître le compte rendu 2022/2023 sur son site www.hl-activ.fr

Christine va acquérir pour l'Association des steps d'occasion mais en très bon état, cédés par une autre structure sportive.

Un nouveau contrat d'assurance a été conclu avec le Crédit Mutuel, plus avantageux que précédemment.

Mr le Maire et Mr Metzger nous ont remerciés pour nos participations aux activités de la Commune et des autres Associations. Ils nous ont félicités aussi pour l'envol de nos adhérents (nous passons à 80 membres contre une soixantaine l'an dernier).

Mr Metzger nous propose de participer au festival « Fou de Truck » qui se déroulera les 21 et 22 octobre 2023 au niveau de l'ESSC. La réponse a été positive, il faudra trouver des bénévoles dans nos rangs.

Les points divers étant terminés, notre Président remercie la Municipalité pour la subvention annuelle et pour la mise en place de l'armoire à rangement installée cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Un pot de l'amitié est ensuite offert à tous les participants et participantes.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE